



Afin de lutter contre la précarité énergétique de l'habitat au sein de son territoire, l'Agglomération d'Agen a adopté le programme **DEPAR**. Objectif : favoriser l'accès des citoyens à l'information concernant l'

amélioration de leur habitat

. Ce dispositif concerne les

propriétaires occupant une maison depuis plus de 15 ans

.

[En savoir +](#)